

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



9 44619002 2605 3

(Traduction)

ACCORD FINANCIER ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI

Le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord conviennent des stipulations et conditions relatives au prêt...

Le prêt sera remboursé par versements trimestriels de 150 000 000 de dollars canadiens...

Le premier versement devant être effectué le 1er septembre 1953...

En foi de quoi les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, ont signé le présent accord...

Fait en double exemplaire à Ottawa, le 12 décembre 1952. Pour le Gouvernement du Canada: D. C. ABBOTT, Ministre des Finances.

Pour le Gouvernement du Royaume-Uni: D. C. ABBOTT, Ministre des Finances.

Pour le Gouvernement du Royaume-Uni: J. THOMSON, Délégué du Haut-Commissaire du Royaume-Uni.